



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Transcription vidéo de la capitalisation du projet de réduction des risques auprès des personnes usagères de drogues en Côte d'Ivoire - phase 3

1. CONTEXTE

Médecins du Monde France (MdM-F) est une organisation indépendante de militants actifs qui soignent, témoignent et accompagnent le changement social, en France et à l'international. Nous nous engageons depuis 40 ans auprès des personnes les plus vulnérables et leurs communautés pour abolir les entraves qu'elles rencontrent dans l'accès à la santé.

BREVE PRESENTATION DU PROJET

En Côte d'Ivoire, MdM et ses partenaires de mise en œuvre (PMO) développent depuis 2015 des interventions de réduction des risques (RdR) pour permettre à la population usagère de drogues, stigmatisée, mobile, précaire, et particulièrement exposée au VIH, à la TB et aux hépatites, d'accéder à des soins de santé adaptés. Les deux premières phases ont été mises en œuvre à Abidjan et ont permis de développer 3 modèles d'intervention :

- Le modèle outreach a pour objectif de rapprocher l'offre de soins des personnes précarisées par leur consommation de drogues et le contexte juridique répressif grâce à un dispositif « d'aller vers » reposant sur des sorties soins et dépistages - SSD (sensibilisation, soins de santé primaire, dépistage et référencement) et des maraudes (dispositif léger basé sur des thématiques particulières) ;
- Le modèle intégré permet de renforcer les établissements sanitaires nationaux pour une prise en charge des PUD adaptée à leurs besoins spécifiques. Cette approche contribue à la pérennisation du projet ;
- Le modèle dédié consiste à créer ou renforcer des centres de prise en charge dédiés exclusivement aux populations clés et plus spécifiquement aux PUD. Le modèle expérimental du Centre d'Accompagnement et de Soins en Addictologie (CASA) ouvert en 2018 par le partenaire Espace Confiance à Abidjan a démontré la plus-value de consacrer une offre de prise en charge holistique, de bas seuil, à base communautaire.

La stratégie d'accompagnement médico-communautaire a permis aux PUD d'avoir accès aux soins auxquels elles n'avaient pas accès auparavant. Elle a également permis de faire baisser les prévalences du VIH et de la TB. La troisième phase (2021 – 2023) vise à consolider les acquis à Abidjan et à étendre le projet à de nouvelles zones de la Côte d'Ivoire, à savoir Bouaké, Yamoussoukro et San Pedro. Elle est mise en œuvre avec 4 partenaires : Espace Confiance et ASAPSU à Abidjan, Enda Santé à Bouaké et Yamoussoukro, et APROSAM à San Pedro.



L'approche portée par Médecins du Monde – France est une expérience innovante en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest. C'est pourquoi, dès la deuxième phase du projet, une démarche de capitalisation de ces activités a été lancée : un processus au long cours, avec une méthodologie participative qui a impliqué tou.te.s les acteur.rice.s du projet. Ce travail a abouti à la réalisation d'un rapport de capitalisation et d'une boîte à outils, guidant les lecteur.rice.s à chaque étape du processus. Ces documents sont très complets et permettent une bonne compréhension du fonctionnement et des modalités de mise en œuvre d'un programme de RdR auprès de personnes usagères de drogues.

2. DESCRIPTION DE LA MISSION DE CONSULTANCE

OBJECTIF

Dans le cadre de ce projet, MdM-F recherche une équipe de consultance pour mener une **mission de transcription vidéo de la capitalisation du projet de réduction des risques auprès des personnes usagères de drogues en Côte d'Ivoire**. L'objectif est de fournir une transcription visuelle du travail de capitalisation existant en reprenant les axes principaux évoqués dans la capitalisation disponible, afin de diffuser largement l'expertise, les enseignements et réussites du projet pour une meilleure appropriation par les partenaires actuels, dans une optique de pérennisation, mais aussi à d'autres parties prenantes, dans une logique de réplication de la méthodologie dans d'autres contextes. Spécifiquement, ce travail permettra d'illustrer l'approche holistique de la RdR à travers les approches d'aller-vers, intégrée et dédiée, l'approche de santé communautaire, qui font la spécificité de la RdR-PUD. Il s'agira aussi de compléter la capitalisation écrite qui a une vocation pratique pour les acteurs de la RdR, à travers un format vidéo composée d'infographies et d'interviews.

BUDGET

Le budget total disponible pour cette mission est de **20 000 euros TTC maximum**, tous frais compris dont imprévus (maximum 5%).

3. PROFIL RECHERCHE

La/les personne(s) en charge du processus de production des vidéos devra/devront être en mesure de présenter des garanties suffisantes de disponibilités pour les missions à Abidjan et dans l'intérieur du pays pendant tout le processus. Elle(s) devra/devront en outre disposer du temps nécessaire à la réalisation des activités.

Les compétences requises pour la mission sont :

- Compétences techniques en réalisation, tournage, montage, production de contenus vidéo et design motion.
- Expérience démontrée en production de contenu vidéo à caractère informatif et/ou pédagogique
- Expérience professionnelle avec des ONG ou organisations internationales/nationales
- Connaissance du contexte de travail Ivoirien et/ou Ouest Africain
- Sensibilité pour les questions de droits humains, en particulier des populations vulnérables (dont personnes usagères de drogues), la connaissance de la RdR est un plus
- Grande capacité d'écoute, esprit de synthèse et très bonnes capacités rédactionnelles
- Flexibilité dans les horaires et disponibilité
- Excellente maîtrise de la langue française, à l'écrit et à l'oral



4. CALENDRIER INDICATIF

Date limite pour manifester son intérêt :	08/05/2023 à 12h00 (hdP/CET)
Date limite pour une proposition complète :	08/06/2023
Date souhaitée pour le démarrage début de la mission :	22/06/2023
Date souhaitée pour le démarrage de la phase « terrain » :	03/07/2023
Date souhaitée pour la remise de la série de vidéos finale :	30/09/2023

Ce planning est indicatif et peut être soumis à modification.

5. MODALITES DE CANDIDATURE

DOCUMENTS A SOUMETTRE

Les prestataires souhaitant manifester leur intérêt sont invités à fournir les 2 éléments suivants :

1. Les **curriculum vitae (CV) à jour** de 3 pages maximum des membres de l'équipe proposée et précisant le cas échéant le cabinet de consultance auquel chaque membre de l'équipe est rattaché.
2. Une **lettre d'intérêt** de maximum trois (3) pages indiquant : expériences de missions semblables, au moins deux (2) références concernant l'exécution de contrats analogues, dates de disponibilité pour mener la consultance, etc.

La manifestation d'intérêt sera considérée comme complète que si elle comporte ces 2 éléments. Elle doit être envoyée à l'adresse email : < doi.applications@medecinsdumonde.net > en précisant en objet du mail « RdR Côte d'Ivoire / Transcription vidéo capitalisation ». Aucune manifestation d'intérêt soumise par un autre canal ne sera prise en considération.

La date butoir pour manifester son intérêt est le **08/05/2023 à 12h00 (hdP/CET)**

Six (6) candidats au maximum seront présélectionnés et invités à soumettre une proposition technique et budgétaire complète en réponse aux termes de référence qui leur seront communiqués.

INFORMATIONS AUX CANDIDATS

Les informations recueillies dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt font l'objet d'un traitement informatique destiné à constituer et archiver un dossier professionnel pour chaque candidature reçue et dans l'éventualité d'audit de nos procédures internes. Les destinataires des données recueillies sont : la Direction Santé Plaidoyer de MdM-F. Conformément aux législations française et européenne en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à < dsp@medecinsdumonde.net > ou à « Médecins du Monde France, Direction Santé Plaidoyer, 84 avenue du Président Wilson 93210 Saint-Denis ». Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour être autorisé à candidater, les soumissionnaires doivent pouvoir apporter la preuve, à l'appréciation de MdM-F, qu'ils remplissent les conditions juridiques, techniques et financières requises et qu'ils ont la capacité nécessaire et des ressources suffisantes pour exécuter la mission.